



**SERVICES PARTAGÉS CANADA (SPC)**  
**Invitation à se qualifier (IQ)**  
**pour le processus d'approvisionnement concernant les**  
**PRODUITS D'IMPRESSION DES APPAREILS**  
**TECHNOLOGIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL**  
**MODIFICATION #004**

N° de l'invitation à se qualifier	10047402/B	Date	25 Octobre 2016
-----------------------------------	------------	------	-----------------

Bureau émetteur	Services partagés Canada 180, rue Kent, 13 <sup>e</sup> étage Ottawa (Ontario) K1P 0B5		
Autorité contractante  (L'autorité contractante est le représentant de SPC pour tous les commentaires et toutes les questions portant sur le présent document.)	Nom	Hamid Mohammad	
	N° de téléphone	613-716-9792	
	Adresse de courriel	<a href="mailto:SSC.consultation-consultation.SPC@canada.ca">SSC.consultation-consultation.SPC@canada.ca</a>	
Date et heure de clôture	2016/10/31 02:00 PM		
Fuseau horaire	Heure normale de l'Est (HAE)		
Destination des biens ou des services	Sans objet – Processus de sélection préalable uniquement		
Adresse courriel à laquelle la réponse doit être envoyée avant la date de clôture	<a href="mailto:SSC.consultation-consultation.SPC@canada.ca">SSC.consultation-consultation.SPC@canada.ca</a>		
Commentaire	Ce document contient des exigences relatives à la sécurité		



## Amendement 004

### LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION VISE À :

1. Publier les réponses du Canada aux questions des répondants; et
2. Prolonger la date de clôture de l'invitation à se qualifier.

À NOTER : Les questions d'éclaircissement sont numérotées par ordre d'arrivée à SPC. Les répondants sont avisés que les questions et réponses ne seront pas nécessairement affichées sur Achats et ventes dans l'ordre.

1.

Question 2 du répondant	Est-ce que SPC pourrait inviter les mêmes clients (sélectionnés lors de la première invitation à se qualifier [IQ]) à se procurer un certificat de rendement – Notes individuelles dans le cadre de la deuxième IQ, ou bien ces clients seront éliminés du bassin de clients potentiels et choisis au hasard?
Réponse du Canada à la question 2 du répondant	<p>Pièce jointe 4.1, articles 1.1.5 et 1.2.6; et SIIG-C3 et SI-C4 – Certificat de rendement – Notes individuelles :</p> <p>Il incombe aux répondants de proposer les mêmes clients que ceux qu'ils ont présentés dans le cadre de la première IQ n° 10047402/A ou d'en présenter d'autres. La présente IQ est traitée comme une nouvelle soumission et, par conséquent, SPC procédera à une nouvelle sélection aléatoire. La réponse doit être soumise conformément aux exigences relatives à l'IQ n° 10047402/B.</p> <p>Veillez également prendre connaissance de la réponse du gouvernement du Canada à la question 24 de l'annexe F, Questions et réponses de la sollicitation 10047402/A, qui s'applique aussi à la présente IQ.</p>
Question 3 du répondant	Veillez confirmer que, dans le cadre de la première IQ, les deux certificats de rendement – Satisfaction globale ont été présentés et que SPC en possède une copie, et qu'ils n'ont pas à être soumis de nouveau dans le cadre de la deuxième IQ.
Réponse du Canada à la question 3 du répondant	<p>La deuxième ronde de qualifications est traitée séparément de la première IQ n° 10047402/A. SPC n'utilisera aucun renseignement ayant été fourni précédemment;</p> <p>une réponse complète à l'IQ n° 10047402/B doit donc être soumise. Par conséquent, les certificats de rendement – Satisfaction globale doivent être acheminés au gouvernement du Canada conformément au cadre et au processus d'évaluation des ATMT de la pièce jointe 4.1 ainsi qu'au sous-alinéa 3.2.1 c) iii) de l'IQ.</p> <p>Veillez noter que même si une réponse complète doit être soumise, conformément au 3<sup>e</sup> paragraphe de l'Avis aux répondants (pages 4 à 63 de la présente IQ), cette dernière peut être la copie de la réponse soumise dans le cadre de l'IQ n° 10047402/A; ainsi, les répondants peuvent simplement renvoyer le certificat qu'ils ont présenté dans le cadre de l'IQ n° 10047402/B.</p>
Question 4 du répondant	Dans les lettres que SPC a envoyées aux répondants la semaine dernière, est-ce que l'organisation a indiqué aux répondants quelles étaient toutes les faiblesses de leur réponse à la première IQ afin qu'ils puissent y remédier dans le cadre de la deuxième IQ?
Réponse du	Les répondants dont la réponse n'était pas conforme dans le cadre de la



Canada à la question 4 du répondant	première IQ n° 10047402/A ont été informés des problèmes de conformité.  Veuillez également consulter le 2 <sup>e</sup> paragraphe de l'Avis aux répondants (pages 4 à 63) : « Nous recommandons aux répondants d'examiner soigneusement tous les éléments de leur réponse afin de s'assurer qu'ils respectent toutes les exigences relatives à l'IQ [...]. »
Question 5 du répondant	En ce qui concerne la deuxième IQ, est-ce que SPC exigera deux nouveaux certificats de rendement – Notes individuelles ou un seul, si c'est ce qui est requis pour répondre aux exigences énoncées au point 4.2 d) d.2), au moment de combiner les certificats de rendement – Notes individuelles recueillis dans le cadre de la première IQ?
Réponse du Canada à la question 5 du répondant	Veuillez consulter la réponse du Canada à la question 2 ci-dessus. La demande de soumissions n° 10047402/B est traitée comme une invitation à soumissionner autonome et, par conséquent, SPC ne combinera pas les réponses recueillies dans les cadre des IQ n°s 10047402/A et 10047402/B.
Question 6 du répondant	Veuillez noter que le fabricant n'est pas autorisé à envoyer le certificat de rendement. Il doit provenir de nos grands comptes référence. Pourriez-vous vérifier s'il serait possible de soumettre à nouveau la trousse intégrale à l'exception du certificat de rendement – Satisfaction globale (annexe C) et plutôt prendre en considération le certificat de rendement – Satisfaction globale soumis dans le cadre de l'IQ n° 10047402/A? Malheureusement, il s'agit d'un très court préavis pour ces grandes organisations clientes (2 jours), et le fait de leur demander d'exécuter deux fois la même tâche a des répercussions négatives sur le présent processus. Le contenu serait identique étant donné que nous sollicitons les mêmes clients.
Réponse du Canada à la question 6 du répondant	Voir la réponse du Canada à la question 3.  La date de clôture est prolongée jusqu'au 31 octobre 2016 à 14h.

2.

La date de clôture de la présente invitation à se qualifier est prolongée jusqu'au 31 octobre 2016 à 14 h (Heure normale de l'Est)

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS DEMEURENT INCHANGÉES.

=====

Voici un résumé des pièces jointes et des modifications publiées à ce jour relativement à la demande de soumissions :

N° de pièce jointe/modification	Diffusion	Date	Description
Documents d'invitation à soumissionner	Achats et ventes	2016/10/17	Invitation à se qualifier originale
Modification n° 001	Achats et ventes	2016/10/19	Révision à l'avis aux répondants Révision au graphique 4.2
Modification n° 002	Achats et ventes	2016/10/20	Révision à l'avis aux répondants Révision à l'article 2.3



<b>N° de pièce jointe/modification</b>	<b>Diffusion</b>	<b>Date</b>	<b>Description</b>
			Révision de la pièce jointe 4.1 Notation et pondération
Modification n° 003	Achats et ventes	2016/10/21	Réponse du Canada à la question #1 Extension de la date de clôture de cette IQ
Modification no 004	Achats et ventes	2016/10/25	Réponse du Canada aux questions #2, 3, 4, 5, 6 Extension de l'IQ